

APPEL A PROJETS - AMORÇAGE 2020

FICHE BILAN ACTION

Adresse de dépôt : katel.lochet@univ-nantes.fr

Annexes à joindre :

- **Programme** des manifestations scientifiques organisées dans le cadre du projet
- **Bilan financier** (budget détaillant l'utilisation des financements et co-financements)

ACRONYME : MIRDROLA

Titre du projet : Minorités religieuses et droit dans les Lumières atlantiques (1680-1820)

1 – Bilan des actions réalisées

Description des principales actions (objectifs, acteurs impliqués...). Pour les manifestations scientifiques organisées, préciser le programme, les dates, le(s) lieu(x) et (si possible) le, nombre de participants. (1,5 pages max.)

Le programme initial du projet (voir dépôt) a été largement affecté par la pandémie de la Covid-19. Ainsi, nous n'avons pu mener qu'une première réunion de travail en présentiel et il y a eu, de fait, une réorientation des actions. Le reste a eu lieu à distance (second semestre 2020) ou en hybride (2021).

Le projet a permis la mise en place de plusieurs séminaires/ateliers de travail dont l'objectif a été de préparer le dépôt d'une pré-proposition pour l'AAPG2022 :

- 4 mars 2020 : ce séminaire d'ouverture (9h30/16h30, 10 participant-e-s du projet, Paris) a permis aux différents intervenants pressentis pour le projet de présenter leur intérêt par rapport à la thématique générale de MIRDROLA dans la mesure où différentes disciplines interviennent. Lors de ce premier atelier, il a également été question de réfléchir sur le format que nous souhaitons développer pour le site du projet (établissement des rubriques et des sources mobilisables). Ont été mis en place les éléments pour un *workshop* qui devait se tenir en septembre 2020 permettant de présenter des études de cas de croisement entre minorités religieuses et textes juridiques.

- 13 novembre 2020 (séminaire zoom, 12 intervenant-e-s du projet) : suite aux difficultés liés à la pandémie nous avons décidé à la fin du premier semestre 2020 de réorienter notre action spécifiquement autour d'un dépôt AAPG2022 (PRC). Le séminaire de travail était donc axé sur la présentation et les étapes d'un dépôt d'ANR : nous avons donc présenté aux différents partenaires du projet les modalités de soumission, les contraintes et les différentes étapes. Pour cela, nous avons bénéficié de l'expertise de Mireille Loirat, IE au laboratoire TEMOS UMR9016, plus spécifiquement en charge du pilotage de projet. Elle a fait dans un premier

temps une longue présentation des attendus puis nous avons mené à un travail collectif de réflexion autour des éléments à renseigner dans les modèles de pré-proposition en ligne.

- Premier semestre 2021 : les actions ont porté sur l'établissement d'un consortium cohérent en vue d'un dépôt ANR, sur les échanges à mener avec les collègues pour établir une première proposition de lettre de soumission. Les échanges ont essentiellement eu lieu par mails ou en visioconférence (zoom).

- 1^{er} octobre 2021 : atelier de travail (Paris, hybride, une dizaine de participant·e·s du projet) afin de finaliser la lettre de pré-proposition à un AAPG2022 (PCR).

Autres résultats

Publications académiques, volet numérique, actions de formation, médiation grand public, nouveaux partenariats... (0,5 page)

- Le projet a permis la mise en place du site MIRDROLA sur la plateforme hypotheses.org avec différentes rubriques qui sont appelées à évoluer et à être enrichies au fil des rencontres futures.

- Les différentes réunions ont permis de monter le consortium pour le dépôt de l'AAPG2022 et a permis d'étoffer l'équipe : au niveau des disciplines concernées, des établissements (élargissement à des collègues étrangers : EU, NL, Belgique, Italie...permettant de porter à 20% le nombre de participants étrangers à ce projet).

- Etablissement d'une bibliothèque de travail avec l'achat de certains ouvrages (non réalisés par les partenaires ou difficilement accessibles) incontournables à la réflexion commune.

- Partenariats envisagés : Société de l'histoire du protestantisme français et le Musée d'art et d'histoire du judaïsme.

2 – Bilan scientifique

(1,5 pages max.)

Le bilan scientifique est celui de la réalisation d'une pré-proposition pour l'AAPG2022 à la fin du mois d'octobre 2021.

Un repositionnement du projet a été opéré depuis le dépôt Amorçage qui apparaît dans le titre même du projet qui devient « Minorités religieuses et droit(s) dans l'espace atlantique (XVIIe – XVIIIe siècle) ». Il nous est apparu nécessaire d'ouvrir chronologiquement la thématique initialement centrée sur un siècle. L'objectif du projet tend ainsi à revenir à la genèse des interactions qui unissent les minorités religieuses à la question des droits en analysant la manière dont elles mobilisent le(s) droit(s) existant(s), s'approprient les textes juridiques et peuvent, par impératif ou nécessité, interpréter ou recréer du droit. L'espace d'étude est ample englobant Europe de l'Ouest et Amériques. Les minorités religieuses concernées sont avant tout judéo-chrétiennes avec des statuts variables dans l'espace et le temps.

L'historiographie sur l'histoire des minorités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles est abondante mais envisager les rapports entre ces minorités religieuses et le(s) droit(s) constitue une approche originale pour la période et l'espace envisagés dans la mesure où cet angle d'attaque semble peu prisé par les chercheurs modernistes, alors que cette thématique est essentielle pour des spécialistes d'histoire contemporaine ou en sociologie.

Ce projet repose clairement sur deux hypothèses qui ont été affinées durant les ateliers et séminaires du projet « Amorçage » :

1. La première hypothèse vise à positionner comme cruciale la question des circulations des hommes et des idées en matière de textes et d'arguments juridiques. D'où l'importance à placer la focale sur une aire géographique large et une période longue de deux siècles afin de diversifier le corpus disponible pour mener une étude croisée sur les racines des droits des minorités religieuses et souligner la vitalité des débats sur la question des droits des minorités religieuses, que ce soit le type de droit que l'on considère ou les droits qui sont revendiqués.
2. La deuxième hypothèse considère que les minorités religieuses sont elles-mêmes pourvoyeuses de droits et créatrices de textes juridiques. La communauté minoritaire devient parfois une formidable source de production juridique, cette dernière n'étant pas toujours réalisée par des spécialistes du droit. La sensibilité des minorités religieuses à ce qui est interdit ou autorisé, le contexte mouvant et parfois difficile dans lequel elles se trouvent, induisent l'existence de liens étroits entre, d'une part, les débats juridiques autour des questions de tolérance et de liberté de conscience (on pense à la question des migrations pour la foi qui irriguent l'ensemble de la période et des espaces d'étude) et, d'autre part, les enjeux politiques et sociaux des débats sur ces problématiques.

Grâce aux ateliers et séminaires de travail du projet Mirdrola « Amorçage » nous avons pu également mettre en évidence plusieurs axes de travail qui structurent le projet ANR :

1. le premier axe vise à l'établissement d'un corpus inédit de textes et de s'interroger ainsi sur les types de droits mobilisés par les communautés (droit positif, droit des gens ou droit nature...).
2. Le deuxième axe étudiera les acteurs qui, au sein des minorités religieuses, sont le plus à même d'avoir recours au droit et, au sein de l'univers juridique, ceux qui s'intéressent le plus spécifiquement à cette question minoritaire
3. Le troisième axe souhaite mieux cerner comment les minorités défendent leurs droits, parfois en s'associant à une autre minorité religieuse ou bien en nouant des liens informels ou officieux avec la majorité (alliances stratégiques) souvent en mobilisant des arguments déployés dans d'autres temps et lieux (les colonies sont à ce titre importantes).

Pour cela plusieurs types de travaux seront mis en place comme la réalisation d'une base de données (*open access*) répertoriant le corpus de textes juridiques mobilisés par les minorités ou produits par ces dernières au cours des deux siècles de l'étude, ou la publication d'une anthologie sur une sélection de textes.

Nous envisageons également des actions vers d'autres types de publics : publics scolaires (avec des livrables pédagogiques) et grand public avec le montage de deux expositions (une en ligne - exposition virtuelle avec MUSEA (musea.fr) ayant pour thème « Femmes, droit(s) et minorités religieuses » et une seconde *in situ* sur les « droits des minorités religieuses » en partenariat avec la Société de l'histoire du protestantisme français et le Musée d'art et d'histoire du judaïsme.

Le dépôt a reçu la lettre B mais le rapport d'expertise montre des points faibles qui sont remédiables sans repenser la structure générale du projet et, malgré le refus du passage à l'étape 2, pointe la qualité du consortium, des axes de recherche et les aspects novateurs du projet.

3 – Perspectives

Quelles perspectives à l'issue du financement « Amorçage » ?

Nouveaux partenariats envisagés, dépôt de candidature(s) à des appels à projets de plus grande envergure (le cas échéant, indiquer spécifiquement les AAP visés), publications à venir... (0,5 page).

Les perspectives sont directement liées à un nouveau dépôt de lettre d'intention pour un AAPG2023 (PCR) à l'automne 2022.

L'obtention d'un financement « Maturation » va permettre de mettre en œuvre plusieurs travaux (la première réunion du projet a eu lieu en février 2022) qui, d'une part, permettront de remédier aux points faibles pointés par le rapport final de l'ANR et, d'autres part, de tester nos hypothèses de travail.

Pour cela 4 ateliers/séminaires/workshops sont déjà programmés en 2022 permettant de réaliser des livrables pédagogiques, et de déployer des études de cas et réflexions interdisciplinaires dans les 3 axes du projet.